

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DETERJANTES

Référence 75-20

Selon la Directive de la CEE 1907/2006/CE, article 31

Date de révision : 18/02/2010

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance/préparation

METAFLUX® DETERJANTES

Identification de la société/entreprise (dénomination sociale)

SODITEC
24, rue Joseph Marie Jacquard
F- 67400 ILLKIRCH

Téléphone : 03 88 55 29 40
Télécopie : 03 88 67 85 40
E-mail : soditec-metaflux@wanadoo.fr

Número d'appel d'urgence/service d'information

ORFILA (Information I.N.R.S) 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit n'est pas à marquer selon la directive 2001/60/CE.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Désignation chimique :

Nettoyant alcalin à base d'eau avec des agents tensioactifs.

Composants selon règlement CE n° 648/2004 :

Agents de surface anioniques	5 - 15 %
Acide nitrilotriacétique	< 5 %

Composants dangereux :

Acide nitrilotriacétique NTA	1 - 5 %	Xi	R22-36	EINECS 225-768-6
------------------------------	---------	----	--------	------------------

Utilisation : Nettoyant/dégraissant.

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation :

Amener la victime au grand air, position stable.

Contact avec la peau :

Laver abondamment avec de l'eau et du savon ; ensuite protéger avec une crème.

Contact avec les yeux :

Rincer abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières écartées et consulter un médecin.

Ingestion :

Rincer à l'eau et donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Tous moyens connus.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions pour la protection de l'environnement

Inonder d'eau. Empêcher le liquide concentré de se déverser dans les égouts.

Méthode de nettoyage/récupération

Recueillir le liquide avec des liants pour liquides. Eliminer les résidus avec beaucoup d'eau.

7. STOCKAGE ET MANIPULATION

Manipulation :

Information pour une manipulation sans danger :

Maintenir l'emballage bien fermé.

Stockage :

Exigences aux entrepôts et récipients :

Protéger du gel.

Classe de stockage VCI (Allemagne) : 12

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

La préparation ne contient pas de quantités significatives de composants avec une valeur VME.
VME = Valeur moyenne d'exposition (MAK)

Mesures générale pour la protection et l'hygiène :

Séparer des denrées alimentaires et de luxe. Ôter les vêtements contaminés ou éclaboussés.

Protection des mains : Porter de gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374) en cas de contact répétitif et de longue durée, par exemple en nitrile épaisseur 0,4 mm/durée 480 min.

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection hermétiques en cas de danger de projections (EN 166)

Information supplémentaire relative à la protection des mains - Aucun essai n'a été effectué. Dans les préparations, la sélection a été effectuée de bonne foi en tenant compte des informations relatives aux composants. La résistance du matériau utilisé pour les gants n'est pas prévisible ; il convient donc de faire un test avant leur utilisation. Consulter le fabricant de gants de protection pour apprendre la durée exacte de résistance au perçage et respecter cette indication.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique	Liquide
Couleur	Claire
Odeur	Légère
Point d'ébullition	98 °C
Point de solidification	0 °C
Point d'éclair	N'est pas applicable
Température d'allumage	N'est pas applicable
Intervalle d'explosivité	N'est pas applicable
Masse volumique	1,05 g/ml (20 °C)
Hydrosolubilité	Miscible à l'eau pour chaque proportion
Valeur du pH	11,5 (50 g/l H ₂ O.)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Décomposition thermique

La préparation est stable en cas d'utilisation conforme aux recommandations.

Réactions dangereuses :

La préparation est stable en cas d'utilisation conforme aux recommandations.

Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux si la préparation est utilisée conformément aux recommandations.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité : Pas disponible.

Sensibilisation : Pas disponible.

Information supplémentaire : Classification selon la procédure de calcul.

Effets locaux : Irritation des yeux et de la peau possible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Comportement dans les installations de traitement d'eaux résiduaires

En déversant, s'assurer que les eaux d'égout ne dépassent pas la valeur pH 9.

Les prescriptions administratives locales concernant le déversement sont à respecter. Les agents tensioactifs sont biodégradables à plus de 90 %. Exempt de phosphates. Ne contient pas des AOX selon la formulation (AOX = adsorbable organique halogène/composés organohalogénés adsorbables).

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Recommandation

Les prescriptions administratives locales concernant le déversement sont à respecter. Après neutralisation, amener les résidus dans les installations de traitement d'eaux résiduaires.

Code déchets pour la préparation :

07 06 01	Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de corps gras, de lubrifiants, de savons, de détergents, de désinfectants et de cosmétiques. Eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses.
----------	--

Code déchets concernant les emballages contaminés :

15 01 02	Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les
----------	--

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

communes). Emballages en matières plastiques.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas un article dangereux en transport routier, ferroviaire (ADR/RID), naval (IMDG) et aérien (ICAO/IATA).

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Marquage selon le règlement sur les substances dangereuses inclus dans les directives de la CEE (67/548/CEE ainsi que 88/379/CEE) : N'est pas applicable.

Etiquetage complémentaire : Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

Catégorie de danger pour l'eau : 1 comporte un faible danger pour l'eau - auto-évaluation selon VwVwS - règlement allemand)

COV 1999/13/EC : 0 %

Ce produit satisfait aux critères du règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

16. AUTRES INDICATIONS

Phrases R (voir chap. 3)

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R36 Irritant pour les yeux.

Cette fiche complète mais ne remplace pas notre fiche technique. Les informations communiquées ont pour but de guider au mieux l'utilisateur du produit. Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense pas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. Il est à noter que tout produit chimique peut présenter des risques et doit être utilisé avec prudence. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnés a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités. Toute responsabilité est exclue.